

## Galates 2 :11 à 21

« *Nous avons cru en Christ-Jésus, afin d'être justifiés par la foi en Christ.* »

---

- ➔ Les v 1 à 10 du ch 2 montrent une entente, une harmonie et une pleine communion.
- ➔ Tite n'a pas été contraint de se faire circoncire (v 3).
- ➔ Résistance aux pressions des judaïsants (v 4-5).
- ➔ Ceux qui sont *considérés comme des colonnes nous donnèrent la main droite... de communion* (v 9).

### Versets 11 à 14

1. **En quoi Pierre était-il « condamnable » (trad. de la Colombe ; Segond : « répréhensible » ; TOB : « s'était mis dans son tort ») ? Quelles erreurs graves a-t-il commises ?**

- ➔ Les termes sont forts aux v 11 (voir ci-dessus) et 14 (*ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile*).
- ➔ Pierre n'a pas été conséquent avec les vérités théologiques sur lesquelles Paul et lui-même s'étaient mis d'accord : le salut par la foi pour les Juifs et les non Juifs. Refus d'imposer les pratiques juives (circoncision, observance stricte de la loi) aux non Juifs. Communion pleine et entière entre les deux « branches » de l'Église.
- ➔ Pierre n'a pas été clair : dans un premier temps, *il mangeait avec les païens c'est-à-dire participait aux agapes chrétiennes au cours desquelles on partageait également la cène*. Le partage du pain et du vin n'est pas mentionné explicitement, mais ce fait de prendre des repas ensemble « signifie sans aucun doute qu'ils partageaient aussi la Sainte Cène » (Stott, p. 44).
- ➔ Dans un deuxième temps : il a louvoyé, il s'est esquivé. Pourquoi ? A cause de la venue de *quelques personnes de chez Jacques* (v 12). C'est Jacques, le pasteur de l'église – juive – de Jérusalem. Lui-même avait accepté l'entente avec Paul (v 9). Mais dans son entourage, certains allaient plus loin que lui et exigeaient la circoncision des croyants d'origine païenne et refusaient la communion avec eux s'ils ne se soumettaient pas à ce rite. S'agit-il des *faux frères* du v 4 ? Cela est possible. Leurs exigences sont exprimées en Actes 15 :1 et 5. Des enseignants de la même orientation avaient troublé les églises de Galatie.
- ➔ Par son comportement incohérent Pierre leur donnait raison et en venait à nier le salut par la foi et par la foi seule, l'Évangile : *Ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile* (v 14a). Son attitude et ses actes ont fait tache d'huile, de sorte que *les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie* (v 13).
- ➔ Le problème n'est pas une question de cuisine, mais une question d'Évangile, de savoir et de dire ce qu'est l'Évangile.

2. **Quelle était la motivation de Paul ? Comment a-t-il procédé et que penser de sa réaction ? Pourquoi, selon vous, Paul évoque-t-il ici cet épisode avec Céphas ? Quel fut le résultat du combat de Paul à long terme ?**

- ➔ *Je lui résistai en face* (v 11). Paul a manifesté une opposition publique, ce qui a sans doute provoqué certains remous : *Je dis à Céphas, en présence de tous* (v 14).
- ➔ Paul parle de cette querelle pour préciser aux chrétiens de Galatie que les choses avaient déjà été tirées au clair avec Céphas dont se réclamaient certainement les enseignants judaïsants.
- ➔ Une ligne claire a été tracée pour que l'on ne retombe pas dans le piège du légalisme et de l'erreur du salut par les œuvres et non par la foi. Paul, déjà dans le contact avec les apôtres à Jérusalem, avait manifesté une grande fermeté : *Nous ne leur avons pas cédé un seul instant par soumission, afin que la vérité de l'Évangile soit maintenue parmi vous* (v 5).
- ➔ La réaction de Paul était à la mesure de l'enjeu spirituel. Il s'agissait de préserver la pureté et la vérité de l'Évangile.

### **3. Quelle est l'actualité du combat livré par Paul ? Voyez-vous des situations d'aujourd'hui qui ressembleraient à celles mentionnées dans ces versets ?**

- ➔ Les attaques contre l'Évangile sont fréquentes : elles surgissent soit de l'intérieur soit de l'extérieur de l'église. Il importe de veiller.
- ➔ Combat contre le légalisme ou contre l'antinomisme.
- ➔ Les divergences sont possibles sur les questions secondaires, mais pas sur la nature et l'essence mêmes de l'Évangile. Exemple : 1 Co 16 :12.

#### **Versets 15 à 21**

### **4. Que comprenez-vous par le mot « justification » ? Quelle place occupe cette doctrine dans l'enseignement du Nouveau Testament et dans la vie chrétienne ?**

- ➔ « *Justification* » Est un terme légal emprunté aux tribunaux. C'est l'opposé exact de « *condamnation* ». Condamner revient à déclarer quelqu'un coupable ; justifier à le déclarer non coupable, innocent ou juste. Dans la Bible, il se rapporte à l'acte de faveur imméritée par lequel Dieu déclare le pécheur juste devant lui, pas seulement en lui accordant le pardon ou en l'acquittant, mais en l'acceptant et en le traitant comme juste (J. Stott, p. 53).
- ➔ La justification n'est pas de rendre cette personne juste, mais de la déclarer juste.
- ➔ C'est une doctrine centrale et capitale de l'Évangile. Paul la développe abondamment dans l'épître aux Romains et en Galates ; mais dans les autres épîtres aussi, nous voyons qu'elle est la clé de voute de son enseignement.
- ➔ En Romains 1 :16-17, Paul exprime le thème – les idées forces – de son épître. L'Évangile est *une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit...* Puis aussitôt il en vient à la justice (ou justification, en grec c'est le même mot) : *En effet, la justice de Dieu s'y révèle par la foi et pour – ou en vue – de la foi...* Il précisera donc la nécessité de cette justification (car tous sont pécheurs), les conditions requises pour que la justification soit accordée, la position dans laquelle cette justification place le croyant et les perspectives qui s'ouvrent grâce à elle.
- ➔ En Galates, le message est le même, mais dans un contexte polémique.

**5. Par quelle voie les judaïsants – ainsi que les religions et les systèmes humains – espèrent-ils parvenir à la justification ? Que penser de la réponse qu’ils proposent ?**

- ➔ Par la voie des œuvres. Une observance scrupuleuse et volontariste des commandements ouvrirait la porte du salut.
- ➔ C’est la religion « naturelle » de l’homme. Toutes les religions humaines proposent la même philosophie, le même programme.
- ➔ Le but du salut, de la communion avec Dieu ne saurait être atteint de cette façon. A voir dans la suite du développement de l’épître : Paul montre que cette prétention est irréaliste, car l’homme pécheur ne peut atteindre le niveau de sainteté requise par la loi. Au contraire, comme transgresseur, il se place sous la malédiction. Voir en 3 :10.

**6. Comment parvenons-nous à la justification d’après l’Evangile ? Qu’est-ce qui vous frappe dans la manière de s’exprimer de Paul ?**

- ➔ Par la foi ! Uniquement par la foi !
- ➔ V 16 : Paul insiste massivement : à 3 reprises il affirme que le salut par les œuvres est une impasse ; à 2 reprises il montre que c’est par la foi. Il commence par énoncer le principe général, v 16a ; il continue par témoigner du chemin que lui-même a dû parcourir, lui et tous les autres Juifs avec lui qui sont pécheurs juifs de naissance, v 16b et 15. Il conclut en soulignant que toute autre voie est une impossibilité, v 16c.
- ➔ Les répétitions de Paul sont insistantes, mais voulues !

**7. Comment comprenez-vous le verset 17 ? A qui pourrait-on attribuer ces propos et que signifient-ils ? Quelles sont les implications et les conséquences de la justification ? En quoi cette doctrine change-t-elle la vie spirituelle et pratique du croyant ?**

- ➔ Nous pouvons lire en filigrane, le langage des adversaires de Paul : leur argument apparaît plus clairement en Romains 6 :1 : *Demeurons dans le péché afin que la grâce abonde.* Et en Romains 3 :8 : *Faisons le mal afin qu’il en arrive du bien.*
- ➔ Paul refuse absolument et avec la plus grande fermeté : *Certes non* (fin du v 17, trad. la Colombe ; S. : *Loin de là !* La même expression est en Rm 6 :2).
- ➔ La justification par la foi a des implications existentielles énormes : tout d’abord un autre rapport à la loi : v 19. La loi n’est plus le tremplin de la vie spirituelle ! Paul ne prend plus les exigences légales comme base pour avancer dans la vie en vue de gagner l’héritage de la vie éternelle. Il ne s’appuie plus sur lui-même en vue de satisfaire à ces exigences légales. Cette manière de fonctionner est terminée pour lui : il est mort à la loi, dit-il.
- ➔ Voir l’allégorie de la femme mariée en Rm 7 :2-4. *Vous aussi vous êtes morts à l’égard de la loi*, v 4. La construction de la phrase est la même qu’en Ga 2 :19 où Paul parle à la 1<sup>ère</sup> personne.
- ➔ Mais ce n’est pas tout ! Voir le v 20 en traduction litt. : *Je suis co-crucifié – le temps du verbe marque une action passée avec des répercussions dans le présent – avec le Christ. Et je ne vis plus, moi ; mais il vit en moi, le Christ : je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m’a aimé et qui s’est livré lui-même pour moi.*

- ➔ Ce serait un contre-sens fautif et fâcheux que de conclure de ce verset que la relation à Christ correspond à un affaiblissement, une dissolution de sa personnalité. Non ! Elle est transformée et se développe encore plus harmonieusement, sur les plans moral, intellectuel, spirituel ou physique.
- ➔ La mort à la loi est aussi une mort avec le Christ. Quand Paul écrit *et je ne vis plus, moi*, il insiste sur son *ego* ! *Moi*, en grec, se dit *ego*. Il faut comprendre un *ego* « adamique » marqué par l'orgueil, l'autonomie par rapport à Dieu, le péché et toutes les conséquences de la chute. Dans ce *moi-là*, je suis identifié à Christ crucifié. Ce *moi-là*, je le laisse dans le mort de Christ. C'est un acte de foi que je fais en Christ crucifié comparable à l'acte de foi où j'ai abandonné tous mes péchés à la Croix.
- ➔ Mais heureusement pour nous, cela ne s'arrête pas là ! Le Christ est ressuscité ! *Mais il vit en moi, le Christ* ! Ces mots de Paul montrent l'application de la résurrection de Christ à lui-même. Mais je peux aussi les appliquer à moi ! Je suis de même identifié à Christ ressuscité ! Et un « moi » christique surgit ! C'est *l'homme nouveau créé selon Dieu* (Ep 4 :24) !
- ➔ Paul insiste sur la relation de foi. Voir déjà cette insistance au v 16 qui montre le fruit de cette foi dans la justification. V 20b : *Je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi.* Paul veut dire : *Maintenant, aujourd'hui, tandis que je vous écris, je vis dans un corps humain comparable à tous les corps humains, mais intérieurement, je vis dans la foi, une foi qui m'unit – me relie – au Christ qui m'a aimé à ce point de mourir pour moi. Et cette foi a comme conséquence ma justification certes, mais aussi ma mort au péché et à un mode de vie basé sur la loi – hélas mal comprise – et enfin aussi une vie de résurrection avec le Christ !*
- ➔ La foi a des conséquences multiples :
  - 1) la justification (plan juridique)
  - 2) la vie nouvelle parce qu'identifié au Ressuscité
  - 3) la fin de la vie ancienne – celle sous la loi où le péché me dominait – parce qu'identifié au Crucifié
  - 4) la relation nouvelle avec Dieu parce que je suis fils ou fille de Dieu (voir 4 :6).

## **8. Quelle est la « source » de la justification par la foi ?**

- ➔ Quand Paul écrit à la fin de ce chapitre (v 21) : *Je ne rejette pas la grâce de Dieu*, il indique par là la source d'où vient cette justification divine.
- ➔ En ce v 21, c'est la 5<sup>e</sup> fois que Paul mentionne ce terme si riche qui contient l'idée du cadeau, de la faveur qui nous sont faits ainsi que l'idée de la générosité du donateur. Voir en 1 :3, 6, 15 et 2 :9
- ➔ Cette grâce s'est manifestée en Christ mort à la Croix, v 20c. Il *s'est donné lui-même pour nos péchés* (1 :4). Il s'est révélé à Paul (1 :16). Il est le centre de l'Evangile (1 :7) et l'objet de la foi qui sauve (1 :16).
- ➔ Ce v contient la mention explicite de l'opposition loi – grâce. Ou du moins d'une conception de la loi telle que les judaïsants avaient développée et qu'ils cherchaient à propager, voire à imposer.